



24 bis rue Paul Bert
42300 ROANNE
04 77 23 18 47

SIRET 885 191 866 00023 - APE 8553Z
N°INTRACOMMUNAUTAIRE : FR14885191866
Centre de formation n° : 84420345642

Email : aepilote1@orange.fr

Site internet : www.ecoledeconduitepilote.fr

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur. Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

Les thèmes abordés lors de la formation théorique sont :

- ✓ **La circulation routière (panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)**
- ✓ **Le conducteur (conduire, défaillances du conducteur)**
- ✓ **La route (nuit et intempéries)**
- ✓ **Les autres usagers (partage de la route)**
- ✓ **Les notions diverses (documents administratifs, chargement et passagers, infractions)**
- ✓ **Les premiers secours (protéger, alerter et secourir)**
- ✓ **Prendre et quitter son véhicule (s'installer au poste de conduite)**
- ✓ **La mécanique et les équipements (entretien et dépannage)**
- ✓ **La sécurité du passager et du véhicule (installation des passagers, nouveaux équipements)**
- ✓ **L'environnement (éco-mobilité et éco-conduite)**
- ✓ **Thèmes alcool, stupéfiants, vitesse**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Tests d'entraînement au code	13h à 16h	10h à 12h 14h à 18h	10h à 12h 16h à 18h	10h à 12h 14h à 18h	14h à 18h
Horaires de cours théoriques			16h à 17h (Grands thèmes)		16h à 17h

L'Épreuve Théorique Moto a pour objectif de questionner davantage le futur motard sur la pratique. Au-delà de la connaissance des règles de circulation, tout motard doit également connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir entretenir correctement sa moto. Ces enseignements visent à s'assurer que le conducteur de deux-roues saura, en toutes circonstances, adopter un comportement sûr et responsable.

Les thèmes abordés lors de la formation théorique moto sont :

- ✓ **Thème L : la circulation routière**
- ✓ **Thème C : le conducteur**
- ✓ **Thème R : la route**
- ✓ **Thème U : les autres usagers**
- ✓ **Thème D : les notions diverses**
- ✓ **Thème M : la mécanique et les équipements**
- ✓ **Thème S : les équipements de protection - sécurité**
- ✓ **Thème E : l'environnement**
- ✓ **Thème A : les premiers secours**

L'épreuve théorique poids lourds est la première étape de l'examen pratique dont le but est de tester les connaissances du candidat concernant la réglementation des transports, de sécurité en lien avec le chargement et la mécanique. Elle comprend également un test écrit, un test sur les vérifications courantes de sécurité, un test oral ainsi qu'un exercice de maniabilité.

Les thèmes abordés sont :

- ✓ **Fiche N° 1 : Conduite dans des conditions difficiles, route de nuit**
- ✓ **Fiche N° 2 : Comportement en cas d'accident**
- ✓ **Fiche N° 3 : Conduite en montagne et en zones accidentées**
- ✓ **Fiche N° 4 : Gestes et postures - Accident du travail**
- ✓ **Fiche N° 5 : Chargement et surcharge**
- ✓ **Fiche N° 6 : Dépassement**
- ✓ **Fiche N° 7 : Dynamique du véhicule**
- ✓ **Fiche N° 8 : Alcool, stupéfiants et médicaments**
- ✓ **Fiche N° 9 : Éco-conduite et conduite citoyenne**
- ✓ **Fiche N° 10 : Porte-à-faux et angles morts**
- ✓ **Fiche N° 11 : Comportement en tunnels et aux passages à niveau**
- ✓ **Fiche N° 12 : Systèmes de sécurité et d'aide à la conduite**